



LA CATEH
Association Loi 1901
12 rue A. Thomas
92400 COURBEVOIE
RNA : W922007179
SIREN : 343 050 225

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2025**

Chers Adhérents de LA CATEH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CATEH relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Paris

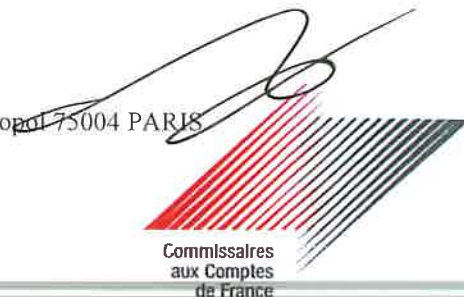
SIEGE SOCIAL : 11. Rue Bertin Poirée 75001 PARIS – **BUREAU :** 6 Boulevard de Sébastopol 75004 PARIS

Tél : 01.44.54.19.80 – E-mail : feder-audit@wanadoo.fr

BUREAU NORD : 87 rue de la Gare-BP87- 59963 CROIX CEDEX

E-mail : feder-audit-ne@orange.fr

RCS PARIS 432 999 605 – SIRET : 432 999 605 00012- N° TVA FR47432999605



Commissaires
aux Comptes
de France

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris le 06 mai 2026

Jean Bernard CAPPELIER

Commissaire aux comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



- BILAN ACTIF -

La CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 436 975	1 519 175	1 917 800	1 999 068
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 729	1 729		
Immobilisations en cours, avances et acomptes	13 072		13 072	10 250
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	140 395		140 395	138 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 592 171	1 520 904	2 071 267	2 147 578
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	697 124		697 124	122 105
Charges constatées d'avance				
Valeurs Mobilières de Placement				101 316
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	257 329		257 329	666 598
TOTAL ACTIF CIRCULANT	954 453		954 453	890 019
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	4 546 624	1 520 904	3 025 720	3 037 597

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

La CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	651 615	651 615
Total Fonds propres sans droit de reprise	651 615	651 615
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	90	90
Total Fonds propres avec droit de reprise	90	90
Ecarts de réévaluation	1 529 986	1 529 986
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	237 848	202 279
Report à nouveau	195 858	195 858
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	33 555	35 569
Situation Nette (sous-total)	2 648 951	2 615 396
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	210 646	218 745
Provisions réglementées	1 567	1 567
TOTAL FONDS PROPRES	2 861 165	2 835 708
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	108 609	108 609
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	108 609	108 609
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 524	88 440
Emprunts et dettes financières divers	23	72
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 523	2 568
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	877	2 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	55 947	93 280
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	3 025 720	3 037 597

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

In CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	165	270
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	104 560	104 821
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 099	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	4 343	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	886	
Total des produits d'exploitation (I)	118 052	105 091
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	5 235	4 254
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	9 161	8 990
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	81 268	83 187
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
Total des charges d'exploitations (II)	95 664	96 431
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 388	8 660

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

La CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations	2 140	2 123
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 891	16 898
Reprises sur dépréciations et provisions		504
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	12 031	19 525
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	521	1 160
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	521	1 160
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	11 511	18 366
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	33 899	27 025
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		10 337
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		10 337
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	344	1 793
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	130 083	134 953
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	96 528	99 384
EXCEDENT OU DEFICIT	33 555	35 569
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	14 262	6 067
TOTAL	14 262	6 067
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	14 262	6 067
TOTAL	14 262	6 067

*Modèle Association

La CATEH

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 025 720€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent comptable de 33 555€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Les changements de méthodes comptables, suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 et la nouvelle application du règlement ANC 2023-03 applicables aux associations, impactent la structure du compte de résultat 2025.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

La CATEH : Communauté d'Accueil Thérapeutique et Educatif chez l'Habitant

L'association régie selon la loi 1901, dont le siège est au 12 rue Ambroise Thomas à Courbevoie, a été créée en novembre 1979 par des personnes issues d'une communauté de vie et concernées par les questions du social, du médical et de la lutte contre les exclusions. Son but est "l'accueil, l'hébergement ou le logement et l'accompagnement de personnes seules ou familles, adultes et/ou enfants, en situation de difficultés importantes": afin de permettre à la personne de (re) trouver sa dignité et favoriser une (ré) insertion alliée à un mieux-être (article 2 des statuts).

La Cateh s'est instituée autour de :

- Valeurs empreintes d'humanisme, de personnalisme, mettant l'homme, l'humain en priorité, soulignant sa dignité, ses droits, sa citoyenneté.
- Valeurs plus spécifiques et convictions :
 - la personne n'est pas réductible à une maladie ou à un symptôme
 - toute personne est porteuse d'un avenir fait sens
 - chacun est sujet de son histoire, est acteur de sa démarche, responsable et impliqué dans le processus d'insertion

Son éthique repose sur :

- Une primauté donnée à la Personne, considérée comme telle avant d'être un problème, un cas à "prendre en charge"
- Un choix de mixité sociale dans l'accueil de publics en situations familiales, culturelles diverses, avec des problématiques différentes

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévues :

- Constructions : 50 ans
- Équipements techniques : 20 ans
- A A I : entre 10 et 12,5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

La CATCII

du 01/01/2025 au 31/12/2025

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	3 436 975	-	-	-	-	3 436 975
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 729	-	-	-	-	1 729
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	10 250	-	2 822	-	-	13 072
Total Immobilisations Corporelles (II)	3 448 954	-	2 822	-	-	3 451 776

La CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions/Rebut	
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	108 260	-	2 135	-	-	110 395
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	30 000	-	-	-	-	30 000
Total Immobilisations Financières (III)	138 260	-	2 135	-	-	140 395
TOTAL (I + II+III)	3 587 214	-	4 957	-	-	3 592 171

Détail des participations :

Les titres de participations sont répartis comme suit au 31 décembre 2025 :

- 7 239 Parts sociales Crédit Coopératif : 110 394,75 €

Entreprises liées :

Les 30 000 € présent en autres immobilisations financières correspond à un apport fait au GCSMS La Canopée.

La CATII

du 01/01/2025 au 31/12/2025

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
		Augmentations	Diminutions	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	1 014 639	66 771	-	1 081 410
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	423 268	14 497	-	437 765
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 729	-	-	1 729
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	1 439 636	81 268	-	1 520 904
TOTAL GENERAL	1 439 636	81 268	-	1 520 904

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut A 1 an au plusA plus d'un an		
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	140 395	-	140 395
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres	696 622	696 622	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAUX	837 017	696 622	140 395
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	651 615				651 615
Fonds propres avec droit de reprise	90				90
Écarts de réévaluation	1 529 986				1 529 986
Réserves	202 279	35 569			237 848
Report à nouveau	195 858				195 858
Excédent ou déficit de l'exercice	35 569	-35 569	33 555		33 555
Situation nette	2 615 397	-	-	-	2 647 786
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	218 745			8 099	210 646
Provisions réglementées	1 567				1 567
TOTAUX	2 835 709	-	33 555	8 099	2 859 999

Les réserves de 202 279 € se décomposent comme suit :

- Réserves affectées au projet associatif : 120 082 €
- Réserves d'investissement : 82 197 €

Détail de la réserve d'investissement :

Réserves d'investissement	Ouverture	Variation	Clôture
Plus value sur cession Kangoo (remb. ass. Vol 2006)	4 200		4 200
Plus value cession Trafic	309		309
Plus value cession Petite Frilure	12 632		12 632
Plus value sur cession Kangoo (Remb. ass. Vol 2012)	5 970		5 970
Plus value sur cession Ford Transit	1 850		1 850
Plus value sur cession Trafic	3 000		3 000
Plus value sur Kangoo + immeuble	54 236		54 236
TOTAL	82 197	-	82 197

Informations sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	253 823	-	-	253 823
Quote-part virées au résultat	35 078	-	8 099	43 177

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Provisions :

Provisions	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Réglementées	1 567	-	-	1 567
Pour Risques	108 609	-	-	108 609
Pour Charges	-	-	-	-
TOTAUX	110 176	-	-	110 176

La CATEH

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)	108 609	-	-	108 609
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	108 609	-	-	108 609

(1) dont provision pour risque établi pour couvrir le risque structurel de l'association : 108 609 €

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	49 524	22 857	26 667	-
Emprunts et dettes financières divers	23	23	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 523	5 523	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 540	1 540	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	56 609	29 943	26 667	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	38 916	-	-	-
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-	-	-	-

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	FEDER AUDIT
Mission de contrôle légal des comptes	900
Autres prestations	
TOTAUX	900

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Les membres du conseil d'administration dirigeants au sens de l'instruction fiscale 4H-5-06 du 18 décembre 2006 exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée.

Les cadres salariés, directeur et chef de service ont été transférés au GCSMS "La Canopée" en 2008.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

- **Valorisation du bénévolat :**

Dans le cadre du nouveau plan comptable applicable dès le 1er janvier 2020, une valorisation du bénévolat a été effectuée pour l'exercice 2025 sur la base des heures passées en Conseil d'Administration par les administrateurs.

Le total de ces heures a été valorisé à 3 fois le SMIC horaire soit 14 262 euros pour l'exercice 2025.

